

ABONNEMENT.

Ce Journal paraît le JEU-
DI, et l'abonnement com-
mence avec l'année, payable
d'avance, comme suit :

CANADA.....\$2.00

ETATS-UNIS...\$2.20

EUROPE.....\$1.00

Pour ceux qui ne se
conformeront point à
cette règle, l'abonne-
ment est de \$3.00, pay-
able à la fin de l'année.

DIEU.—PATRIE.—FAMILLES.

ADMINISTRATION.

Tout ce qui concerne la
rédaction ainsi que la cor-
respondance se rattachant
aux abonnements, envoi
d'argent, annonces,
impressions, &c., &c.,
doit être adressé à
Mr. l'ADMINISTRA-
TEUR du *Foyer Do-
mestique*, à Ottawa,
franc de port.

LE

FOYER DOMESTIQUE.

Journal Religieux, Littéraire, Historique, Agricole et de Tempérance.

Rédigé par un Comité d'Ecrivains Catholiques.

Religion.

MOUVEMENT DU CATHOLICISME.



IMPIÉTÉ rugit avec plus
de haine que jamais contre
l'Eglise, et elle emploie
cent fois plus de moyens
qu'à aucune autre époque
pour arriver à son but ;
par la connivence des
puissants, l'athéisme des
lois, la presse, l'instruc-
tion laïque, les sociétés
autrefois secrètes et au-
jourd'hui audacieuses, elle
dispose de ressources tel-

les que jamais elle n'en a eu de sem-
blables. Cependant elle perd tous les
jours du terrain. Comparons le présent
au passé.

Une première fois, il y a 70 ans, une
seconde fois, dix-ans plus tard, le gouver-
nement français dépouilla le Pape et
l'emmena en exil : aujourd'hui il le
protège seul contre toutes les fureurs
de ses ennemis.

Au commencement du siècle, les
diocèses de France étaient réduits à 50 :
aujourd'hui ce nombre est presque dou-
blé. Par une loi qui n'a pas été révo-
quée, il était défendu aux évêques de
prendre aucune autre qualification que
celle de *Citoyen* ou de *Monsieur* : ils sont
aujourd'hui plus respectés et plus hon-
orés que jamais ; l'empereur lui-même
leur donne le titre de Monseigneur,
que les ministres d'Etat leur refusaient
avant 1848. Il leur fallait en vertu de

la même loi une permission du gouver-
nement pour visiter leur collègue le plus
voisin, à plus forte raison pour se ren-
dre auprès du Pape : aujourd'hui il n'y
a personne qui ne regarde ces défenses
comme parfaitement ridicules. Il était
interdit de publier en France, sans l'au-
torisation du Gouvernement, quoique
ce soit émanant du Saint-Siège. Bulle,
Bref, Décret, même ne concernant que
les particuliers : à l'époque actuelle
tous les journaux bons et mauvais
donnent la plus grande publicité à tous
les écrits du Pape et même à toutes les
paroles qui sortent de sa bouche augus-
te.

Il y a soixante ans, on ne voyait ni
conférences de Saint Vincent de Paul,
ni associations de St. François-Régis,
de St. François-de-Sales, des Mères
chrétiennes, des Enfants de Marie, de la
Propagation de la foi, de la Ste. Enfan-
ce, des écoles d'Orient, ni aucune de
ces mille institutions dont les résultats
en faveur de l'Eglise sont incalculables.

Si nous remontons seulement à 15
ans, nous ne trouvons en France que
trois ou quatre Colléges ayant un ca-
ractère véritablement religieux ; il n'y
a pas de département aujourd'hui qui
n'en ait au moins un.

Il y a 50 ans, les Pensionnats religieux
pour les jeunes filles étaient encore as-
sez rares, peu recherchés par beaucoup
de familles : il n'avaient pas la vogue,
disait-on, on leur préférait les pensions
séculières ; tout est changé maintenant,
et ce changement est dû à la réflexion,
à l'expérience qui a démontré que nul-
le personne du monde, quelles que
soient ses qualités, sa piété même, ne
peut avoir le dévouement désintéressé
d'une religieuse. Elle ne peut surtout
inspirer aux enfants la même confiance,